

AR Prefecture

005-210500237-20210908-2021\_09\_201-DE  
Reçu le 14/09/2021  
Publié le 14/09/2021



DELIBÉRATIONS N°201  
CONSEIL MUNICIPAL  
DU 08 SEPTEMBRE 2021

DEL 2021.09.08/201

Thème :  
PATRIMOINE

Objet :  
Chapelle des Pénitents  
noirs- travaux  
préparatoires -  
demande de subvention

Convocation :

Date : 02/09/2021

Affichage : 02/09/2021

Nombre de membres du  
conseil municipal

En exercice : 33

Présents : 24

Nombre de  
suffrages

exprimés : 32

Le **mercredi 08 septembre 2021** à 18h00 le conseil municipal légalement convoqué, s'est réuni en séance publique dans la salle du 1<sup>er</sup> étage de la CCB, sous la présidence de **Monsieur ARNAUD MURGIA**

**Étaient présents :**

Arnaud MURGIA, Catherine VALDENAIRE, Éric PEYTHIEU, Christian JULLIEN, Émilie DESMOULINS, Élisabeth FAURE, André MARTIN, Claire BARNÉOUD, Patrick MICHEL, René MICHEL, Marie SOUBRANE, Christian FERRUS, Corinne FAURE-BRAC, Hervé BOULAIS, Yoann LAGIER, Sandrine CORDIER, Maryse XAUSA FRANÇOIS, Maud GADE, Natalia SERTOOUR, Solange MICHEL, Thomas SCHWARZ, Elie HAMDANI, Francine DAERDEN, Gabriel LÉON

**Étaient représentés :**

Richard NUSSBAUM donnant pouvoir à Yoann LAGIER  
Annie ASTIER-CONVERSEZ donnant pouvoir à Élisabeth FAURE  
Jean-Marc CHIAPPONI donnant pouvoir à Éric PEYTHIEU  
Corinne ASCHETTINO donnant pouvoir à Christian FERRUS  
Monique OLLAGNIER donnant pouvoir à Christian JULLIEN  
Michèle SKRIPNIKOFF donnant pouvoir à André MARTIN  
Christophe OSTI donnant pouvoir à René MICHEL  
Renaud PONS donnant pouvoir à Marie SOUBRANE

**Absents excusés :**

Richard NUSSBAUM, Annie ASTIER-CONVERSEZ, Jean-Marc CHIAPPONI, Corinne ASCHETTINO, Monique OLLAGNIER, Michèle SKRIPNIKOFF, Christophe OSTI, Renaud PONS

**Absent :**

Aurélien POYAU

**Secrétaire de séance :** Émilie DESMOULINS

**AR Prefecture**

005-210500237-20210408-202109201-DE  
Rapporteur: ERIC PEYTHIEU  
Reçu le 14/09/2021  
Publié le 14/09/2021

- VU** la délibération du conseil municipal n°2021.04.21/69 en date du 21 avril 2021 approuvant la réhabilitation de la chapelle des Pénitents Noirs afin d'y créer un tiers lieu culturel ;
- CONSIDERANT** la valeur patrimoniale de la chapelle des Pénitents noirs dont le clocher est inscrit à l'inventaire des Monuments Historiques depuis le 30 juillet 1973 ;
- CONSIDERANT** l'incendie qui a détruit partiellement le bâtiment en 1988 et l'absence de travaux depuis cet accident ;
- CONSIDERANT** son positionnement dans la cité Vauban, à proximité immédiate de l'église des Cordeliers qui abritera le Centre d'Architecture et du Patrimoine (CIAP) ;
- CONSIDERANT** la volonté de la municipalité de la réhabiliter et d'y créer un tiers lieu culturel : un espace de sociabilité mis en œuvre par un collectif au service du territoire ;
- CONSIDERANT** la dégradation du site et son encombrement interdisant toute visite et notamment les interventions des bureaux d'études (géomètre, bureau d'études structures, programmistes) ;
- CONSIDERANT** le cout des travaux préparatoires, consistant à sécuriser et à curer le site, estimés à 55 000 € HT ;
- CONSIDERANT** les travaux de la commission Culture, Patrimoine et Tourisme, réunie le 06/09/2021,

**AR Prefecture**

005-210500337-20210908-2021\_09\_201-DE  
Copie exposé,  
Reçu le 14/09/2021,  
Publié le 14/09/2021

**LE CONSEIL MUNICIPAL, DECIDE**

- De valider l'enveloppe financière de l'opération ;
- D'établir le plan de financement comme suit :

Département (70%)	38 500,00 €
Autofinancement (30%)	16 500,00 €

<b>Total</b>	<b>55 000,00 €</b>
--------------	--------------------

- D'autoriser Monsieur le Maire à solliciter les subventions les plus élevées possibles auprès des organismes et instances susceptibles de participer au financement de cette opération ;
- D'autoriser Monsieur le Maire, ou, en cas d'empêchement, son représentant à signer, au nom et pour le compte de la Ville de Briançon, toute pièce de nature administrative, technique ou financière nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

**POUR : 32**

**CONTRE : 0**

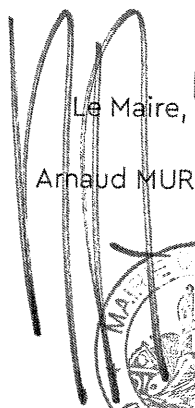
**ABSTENTION : 0**

Et les membres présents ont signé au registre après lecture.

PATRIMOINE DEL 2021.09.08/201

PUBLIÉE LE :

**14 SEP. 2021**

  
Le Maire,  
Arnaud MURGIA

